



# Plan Solidarité du centre social Revivre

## Au niveau du territoire du Pays des Vans en Cévennes

### **Préambule :**

Dans le cadre de ses missions de services au public et d'accompagnement des habitants du territoire, le centre social Revivre met en place un Plan Solidarité, lequel s'adresse principalement à toutes les personnes avec ou sans enfants, en situation d'isolement ou de fragilité - notamment les seniors- afin que le confinement se déroule le mieux possible pour elles.

**Ce Plan Solidarité est soutenu par la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes, au même titre qu'elle soutient toutes les actions mises en place en faveur des personnes isolées et/ou fragilisées.**

**A ce titre il s'applique sur l'ensemble des communes en fonction des demandes de chaque municipalité.**

### **Organisation :**

#### **1. Accompagnement téléphonique**

Le premier accompagnement se concrétise par des **appels téléphoniques hebdomadaires ou bihebdomadaires**, suivant les situations.

Il s'agit de s'assurer que les personnes supportent bien le confinement, et de repérer les difficultés rencontrées, afin que l'on puisse intervenir directement ou à l'aide du réseau de professionnels du centre social et des partenaires, et avec l'appui de bénévoles.

Cet **accompagnement téléphonique** est effectué par les animatrices et l'agent d'accueil du centre social, à partir de leurs numéros de téléphone professionnel, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Une **permanence sera assurée le week-end**, si cela est nécessaire, sur le numéro du directeur du centre social.

En complément de ces appels, les personnes repérées en **angoisses inquiétantes**, seront orientées vers une conseillère conjugale et familiale du CMS des Vans qui pourra effectuer une première prise en charge par téléphone.

## 2. Livraison de denrées alimentaires et de produits pharmaceutiques

Les personnes contactées, et d'autres signalées par divers habitants, pourront également appeler ces professionnels pour **poser des questions, et solliciter la livraison de denrées alimentaires, ainsi que de produits pharmaceutiques.**

- ✓ **Les commandes** sont effectuées directement par les personnes par téléphone ou par courriel auprès des magasins et pharmacies figurant en fin de la présente note.
- ✓ **La livraison** est assurée par des professionnels des ambulances Henocq, du centre social, et des bénévoles nombreux à se proposer.
- ✓ **Le paiement des achats** s'effectue à la livraison, sur présentation du ticket de caisse.

Chaque personne livrant à domicile devra être en possession de son attestation de déplacement dérogatoire et **cocher la case 4 : « déplacement pour motif familial ou impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou garde d'enfants »** (vu avec la gendarmerie des Vans).

Le centre social met également à disposition, dans plusieurs magasins du centre-ville, des **attestations de déplacement dérogatoire**, à disposition de la population. Elle met également celle-ci sur son site ainsi qu'un maximum d'informations liées à ce confinement : [centresocialrevivre.fr](http://centresocialrevivre.fr)

## 3. Activités éducatives et de loisirs

Soucieux du bien-être de tout un chacun, le centre social met également sur son site, des **propositions d'activités éducatives et de loisirs** pour supporter du mieux possible cette période. Les habitants peuvent également transmettre des propositions sur ces mêmes thèmes. Elles seront relayées via le site du centre social.

## 4. Accueil d'enfants des personnels soignants

En coordination avec la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes, le centre social ouvre un **Accueil d'Enfants pour les personnels soignants et personnels réquisitionnés** qui n'ont pas de moyens de garde (voir liste préfectorale).

Cet accueil ouvre le mercredi, le samedi, le dimanche aux horaires définis en fonction des besoins des parents concernés.

Pour les vacances de printemps, cet accueil sera assuré tous les jours du lundi au dimanche, également aux horaires définis en fonction des besoins des parents concernés.

Pour ces mêmes enfants, un accueil est prévu à l'école de Les Vans les autres jours de la semaine.

## 5. Animaux domestiques

Une prise en charge, par la SPA de Lavilledieu des animaux domestiques des personnes seules qui devraient être hospitalisées, pourrait être envisagée (04 75 94 27 05)

## **Contacts téléphoniques du centre social Revivre :**

### **Coordination globale / courses / astreinte week-end :**

Alain BRUNERIE : 06 30 36 76 84 si répondeur appeler le 06 73 70 22 92

### **Accompagnement téléphonique / accueil nouvelles personnes et familles :**

Vanessa MOERY : 06 52 82 13 48 (Les Vans et Gravières)

Christelle JOVOVIC : 07 83 26 31 32 (Les Assions)

Marion FAMECHON : 07 68 40 51 07 (Les Vans)

Virginie CHACUN : 04 75 37 76 88 (Les Vans)

### **Commerçants qui acceptent les commandes par téléphone :**

**Le Panier des Couleurs** : 06 70 23 66 36 (laisser les commandes sur la messagerie)

**Le Garde-Manger Bio** : 04 75 37 26 41

**Josie primeurs** : 06 14 52 32 40 (commande par sms si occupée)

**Spar** : 04 75 38 90 87

**Boucherie Suchet** : 04 75 37 22 60

**Boucherie Broche** : 04 75 37 23 06

### **Boulangeries :**

**Marché des Gourmandises** : 04 75 37 21 34

**La Mie d'Ailleurs** : 09 70 92 97 59/06 51 49 61 94

**Fontraille** : 04 75 94 94 03

**La Petite Boulange** : 04 75 37 20 87

**Alexsandra** : 04 75 37 36 73

**Pharmacie Blanc** : 04 75 37 21 40 / [pharblanc@free.fr](mailto:pharblanc@free.fr)

**Pharmacie La Clairette** : 04 75 37 21 25 / [pharamciedelaclarette@orange.fr](mailto:pharamciedelaclarette@orange.fr)

Fait à Les Vans le 30 mars 2020